**Professeur documentaliste : un métier en tensions**

Les premiers échos de la rentrée témoignent sans exception (et sans surprise !) de nombreuses difficultés au sein des établissements notamment dans la mise en œuvre de la réforme du collège. Les professeurs documentalistes, dont le métier et les missions sont malmenés depuis plusieurs mois, sont également dans la tourmente et voient se dégrader chaque jour un peu plus leurs conditions de travail. Si la publication de nouveaux textes a suscité un temps l’espoir d’une reconnaissance, de nombreuses questions restent cependant à ce jour sans réponse satisfaisante. Ainsi, à l’heure où s’ouvrent pour la énième fois des discussions sur la réactualisation de la circulaire de missions, les attentes et les interrogations sont nombreuses quant à l’avenir du métier de professeur documentaliste et à son rôle pédagogique : quid de l’application du nouveau décret sur les Obligations Règlementaires de Service ? Quid de la mise en place de l’Education aux Médias et à l’Informations à la rentrée 2016  dans les collèges ? A quand une véritable reconnaissance des spécificités du métier de professeur documentaliste et en particulier de sa mission pédagogique ?

Le SNES-FSU de Limoges organise un stage sur le métier de professeur documentaliste destiné à tous les collègues syndiqués, jeudi 17 novembre 2016, en présence de Virginie PAYS, du groupe Documentation national.

**Au programme de cette journée, s’informer sur** …

* La Circulaire de missions : Quelle est l’avancée des travaux du groupe de travail au Ministère ? Le futur texte sera-t-il à la hauteur des enjeux et des attentes de la profession ?
* Les Obligations Réglementaires de service : Que dit le texte du [décret n° 2014-940 du 20 août 2014](http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029390906&categorieLien=id) et celui de la circulaire ? Quelles réponses face aux chefs d’établissement qui semblent toujours méconnaitre notre métier et ses spécificités ? Quelles revendications pour une amélioration de nos conditions de travail ?
* L’Education aux Médias et à l’Information ([programme](http://www.education.gouv.fr/cid95812/au-bo-special-du-26-novembre-2015-programmes-d-enseignement-de-l-ecole-elementaire-et-du-college.html) publié au BO spécial n°11 du 26 novembre 2015) : la formalisation de contenus en Information-Documentation est une demande du SNES depuis plusieurs années déjà, l’EMI est-elle (enfin ?) la réponse à notre demande ? Quid de sa mise en place à la rentrée 2016 ? Quel impact sur notre métier et nos conditions de travail ?

**Et se mobiliser collectivement** pour faire entendre nos revendications pour la profession, pour imposer le respect de nos missions et des textes officiels mais également pour reprendre en main son métier et obtenir – enfin – la reconnaissance tant attendue !

Nous vous espérons très nombreux à cette journée !